

Semaine de la Mobilité 2019

GUIDE
PRATIQUE
DES
COMMUNES

SEMAINE
EUROPÉENNE
DE LA MOBILITÉ



Wallonie

Une semaine de la mobilité réussie dans votre commune

Conseils et bonnes pratiques

La Semaine de la Mobilité : se déplacer autrement est possible !

Depuis 2002, dans toute l'Europe, des dizaines de communes, villes et Régions, se mobilisent pour la Semaine de la Mobilité, du 16 au 22 septembre.

OBJECTIF ?

Inviter le grand public à découvrir des modes de déplacement plus efficaces, agréables et moins polluants. Marche, bus, train, vélo, trottinettes ou roues électriques, covoiturage et voiture partagée,...

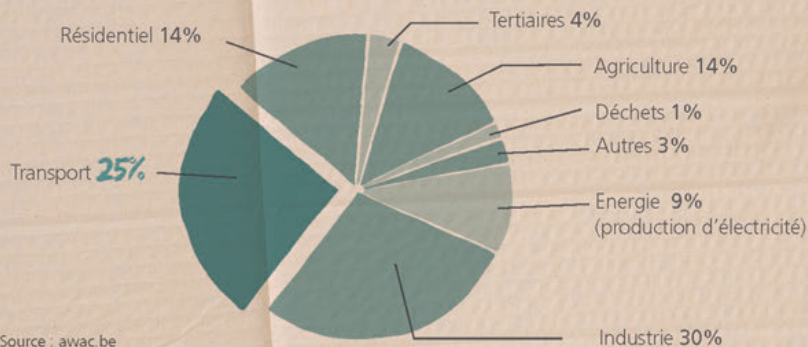
Les enjeux sont importants : la congestion automobile est néfaste à notre qualité de vie, à notre santé et à l'économie. L'usage excessif de l'automobile en solo contribue au changement climatique.

Pendant toute la semaine, communes, entreprises, associations, écoles, mouvements de jeunesse et citoyens démontrent qu'une autre mobilité est possible.

2019 : on bouge pour le climat !

Notre mobilité a un impact sur le changement climatique. **25%** des émissions de gaz à effet de serre en wallonie pour être exact ! La part la plus importante par rapport aux autres causes. Alors, bouger mieux, c'est bon pour notre portefeuille, notre qualité de vie, notre santé... mais aussi pour le climat.

Emissions de gaz à effet de serre par type d'activité en Wallonie



ET DANS VOTRE COMMUNE ?

Le relais local est essentiel ! Des trajets de la vie de tous les jours (école, boulangerie, pharmacie, etc.) sont souvent réalisés dans la commune. Votre commune est aussi un lieu de départ vers des destinations plus éloignées (pôles d'emplois), et est peut-être traversée par un flux de transit aux heures de pointe.

En tant qu'acteurs, vous êtes donc des leviers importants pour faire évoluer les mentalités ! Et tout le monde est concerné, communes rurales ou grandes villes.

N'hésitez pas à impliquer d'autres services dans votre démarche, par exemple : les services communication, environnement, travaux, la CCATM, le GAL, etc.

Nous vous incitons aussi à valoriser encore davantage votre politique mobilité en mettant en avant de nouveaux aménagements, en communiquant sur un Plan Communal de Mobilité, en faisant savoir aux citoyens tout ce qui existe pour faciliter leur mobilité au quotidien, etc.

Ce document a été conçu dans l'objectif de disséminer les bonnes pratiques des années précédentes.

Libre à vous de les modifier et de les adapter aux caractéristiques de votre commune.

Merci à vous toutes et tous qui participez au succès de la Semaine de la Mobilité !

Votre commune est prête à participer ? Voici un petit mode d'emploi

1. Comment organiser des actions mobilité à destination du personnel de votre administration ?

LE BUT ?

Convaincre un maximum d'employés communaux de se passer de leur voiture pendant la Semaine de la Mobilité en testant d'autres modes de déplacement pour rejoindre l'administration communale : covoiturage entre collègues, marche, vélo, bus, train... L'important est d'impliquer un maximum de membres du personnel communal (y compris des services tels que le CPAS, les bibliothèques, les centres sportifs, etc.)

Mettez en place des actions de sensibilisation à destination des employés communaux et inscrivez-vous au Défi Mobilité 2019, en tant qu'employeur. Vous pourrez peut-être remporter le Prix Défi de la Semaine de la Mobilité pour les administrations publiques en vous inscrivant dans cette catégorie.

Plus d'information : semaine.mobilite.wallonie.be

- Faites parvenir **une lettre** du Collège et du Bourgmestre à tout le personnel pour l'inciter à participer et à impliquer les chefs de service. Parlez-en à vos collègues. Si le ou la Bourgmestre et/ou un ou plusieurs Echevin(e)s (ou mieux tout le Collège) s'engagent à participer, c'est un incitant de taille pour motiver vos collègues ! Essayez de convaincre les élus que c'est une excellente image pour eux et pour leur commune. De plus, le Collège à vélo ou en covoiturage avec des employés communaux (par exemple) contribuera à une bonne médiatisation tant locale que régionale.
- Utilisez tous les moyens de **communication interne** (Intranet, newsletter, mails « tous agents », valves, etc.).
- Offrez **des incitants** au personnel communal : places de parking réservées aux covoitureurs, prêt de vélos de service, prêt de vélos électriques et/ou pliants, entretien gratuit des vélos particuliers, offre d'un abonnement mensuel de train et/ou de tickets de bus, gravure gratuite de vélos, formation « à vélo dans le trafic »...
- Offrez le **petit déjeuner** à tous les employés communaux qui ont délaissé la voiture en solo.
- Organisez une **balade à vélo** pour le personnel communal avec un apéro Dring Drink du type des apéros cyclistes de ProVélo.
- **Relayez les informations** sur les modes de déplacement alternatifs pour rejoindre l'administration communale depuis d'éventuels parkings de délestage ou depuis la gare. Profitez de la Semaine de la Mobilité pour réaliser **une fiche d'accessibilité** complète qui profiterait à vos agents et aux visiteurs.
- Si ce n'est pas encore le cas : inscrivez votre commune sur **carpool.be** en tant qu'entreprise et incitez les employés communaux à covoiturer. Infos : <http://www.carpool.be>.
- Partagez les bonnes expériences des fonctionnaires sur les réseaux sociaux de la commune.
- **Valorisez** les employés communaux qui relèvent un Défi Mobilité en dressant le portrait de l'un d'eux dans le journal communal ou en proposant aux médias locaux de les rencontrer.

2. Quelles actions organiser à destination des citoyens ?

En tant que citoyen, la mobilité nous concerne tous, tous les jours, et dans chaque déplacement quotidien. Les actions locales de proximité ont un impact immédiat et peuvent faire évoluer les mentalités de manière concrète et durable.

VOICI DES IDÉES D'ACTION À ADAPTER À VOTRE RÉALITÉ !

Valorisez l'existant !

- Pensez à **ce qui se fait toute l'année** pour la mobilité : Disposez-vous d'un Plan Communal de Mobilité ? Existe-t-il une navette rurale (bus locaux) ? Un service adapté aux personnes à mobilité réduite ? C'est l'occasion de communiquer de nouveau sur les services déjà mis en place.
- **Relayez les informations** sur les modes de déplacement alternatifs pour joindre les différentes écoles de la commune.
- Mettez en valeur votre **réseau modes doux** : organisez des balades guidées à pied, à vélo, en roller etc. sur un chemin du RAVeL ou autres, un parcours vélo, une piste de rollers ...

Inaugurez de nouvelles infrastructures ou lancez une action sur le long terme

- Un dépose minute a été aménagé devant une école ? Proposez une inauguration en grande pompe.
- Profitez de la Semaine de la Mobilité pour démarrer une action qui s'étalera sur toute l'année.
- Inaugurez un nouvel itinéraire facilitant la mobilité douce et communiquez le vers les habitants.
- Communiquez sur vos projets d'aménagements.

Organisez un événement

- Pensez à intégrer la Semaine de la Mobilité à **un événement existant**. Cela vous permettra de mutualiser les forces pour l'organisation et la communication.
- **Valorisez les transports** publics de votre commune par une action festive.
- Organisez **une journée sans voiture** (par exemple le dimanche) dans toute la ville, ou seulement dans une partie significative de celle-ci.

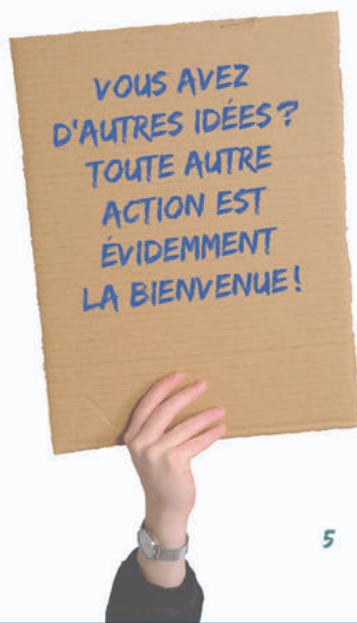
- Organisez **une bourse aux vélos**, rollers, trottinettes d'occasion, ...
- **Organisez une balade** à pied ou à vélo intergénérationnelle (aînés et enfants) en prévoyant des passages pour les poussettes et les voiturettes.
- Organisez des **balades guidées** à pied, à vélo, en roller de chemins du RAVeL ou autres, un parcours vélo, une piste de rollers ...

Invitez les citoyens à tester d'autres modes de déplacement

- Réservez des places de covoiturage à des endroits clés de la commune pour les covoitureurs. Faites le test pendant une semaine et, si celui-ci est concluant, rejoignez le réseau de parking de covoiturage ComOn : infos via Taxistop (<http://comon.wallonie.be>);
- Organisez **un circuit à pied** (pédibus) et/ou à vélo dans les alentours des différentes écoles.
- Proposez aux citoyens des **tests de vélos électriques** via l'action Jetestelecc-trique.be.
- **Relayez les informations** sur les modes de déplacement alternatifs pour joindre les différentes écoles de la commune (covoiturage, transports en commun, itinéraires pédestres et cyclables).
- Faites connaître les **différentes formules d'autopartage** en organisant des séances d'information pour les citoyens avec des opérateurs. Exemples : le Cozy-car-on-tour (www.taxistop.be/fr/projet-evenement/cozycar-on-tour) ou Wibee, le système de voitures partagées entre voisins (www.wibee.be).

Impliquez différents acteurs de la commune

- Proposez à une personnalité connue qui habite la commune de parrainer un événement mobilité. Exemple : un footballeur de l'entité va rencontrer les classes de telle ou telle école qui organise un ramassage scolaire à pied ou à vélo.
- Proposez à des associations de lancer leurs propres actions mobilité : à la maison de quartier, à la maison de jeunes, aux mouvements de jeunesse, aux clubs sportifs, au service d'aide en milieu ouvert (AMO), etc.
- Organisez un pique-nique géant en invitant les citoyens en leur proposant de venir en mode de transport alternatif.



3. Incitez les écoles de votre commune à participer au Défi des Ecoles

LE DÉFI MOBILITÉ DES ÉCOLES – « MA CLASSE SE MOBILISE POUR LE CLIMAT EN AGISSANT SUR LA MOBILITÉ »

Depuis des mois, les jeunes se mobilisent pour interpellier le monde politique afin de réagir de manière concrète aux immenses enjeux climatiques. Dans la continuité de ce mouvement actuel en faveur du climat, nous pensons qu'une opportunité concrète d'agir lors de la Semaine de la Mobilité s'offre aux écoles, enseignants et élèves. Nous proposons dès lors de leur lancer un défi : « **Des actions concrètes pour le climat, dans mon école** ». Chaque école de la Région wallonne est invitée à participer à ce **Défi des Ecoles**.

COMMENT ?

Chaque classe, élèves et professeurs, se fixera son propre Défi Mobilité pour la Semaine du 16 au 22 septembre. Il s'agira donc d'un projet porteur pour entamer l'année scolaire.

Le Défi des Ecoles est ouvert pour tous les niveaux, primaire comme secondaire.

Il peut s'agir d'un projet de classe, de plusieurs classes, ou d'un projet d'école.

La participation des parents constitue un gage de succès et permettra aux jeunes de sensibiliser toute la famille à la mobilité douce.

Incitez les écoles

- Envoyez une lettre à toutes les écoles pour les inciter à participer au Défi Mobilité des Ecoles.
- Proposez aux écoles candidates des « incitants » offerts par le collège communal : un accord avec un vélociste local pour entretenir gratuitement leurs vélos, des tickets de bus ou de train pendant la Semaine, un vélo électrique prêté pendant une semaine à un Directeur ou une Directrice motivé(e)...
- Prévoyez de remettre des prix aux écoles participantes. Exemple : le bus communal offert pour une excursion !

- Indiquez les moyens que votre commune peut mettre à disposition des écoles pour **soutenir leur action**. Exemple : la procédure à suivre pour les écoles qui souhaiteraient interdire aux voitures l'accès de la rue de l'école, un ou plusieurs jour(s) de la semaine (bien entendu quand la configuration le permet).
- Si un Directeur/une Directrice d'école s'engage lui-même, c'est un incitant de taille pour motiver les enseignants de l'école et une partie des parents !

Soutenez les écoles en relayant leurs actions

Annoncez les actions des écoles sur votre site web, dans le journal communal, les réseaux sociaux de la commune, via le journal et/ou le site web de l'association des parents, etc.

Nous vous invitons à télécharger le Guide pratique pour participer au Défi Mobilité des écoles et à l'envoyer directement aux établissements scolaires de votre commune en leur proposant votre soutien.

La Cellule Education à la Mobilité et à la Sécurité routière de la Région wallonne est aussi à votre disposition avec toute une série d'outils pédagogiques.

Retrouvez toutes les infos sur semaine.mobilite.wallonie.be

4. Comment organiser des actions mobilité avec les entreprises ?

Le Défi Mobilité des entreprises 2019

Plusieurs mesures peuvent être prises dans les entreprises en faveur d'une utilisation plus rationnelle de la voiture. C'est pourquoi les entreprises, privées et publiques, de même que les représentants des travailleurs, participent activement à la Semaine de la Mobilité avec le Défi Mobilité des entreprises.

Pour la 6^e année consécutive, 3 prix seront décernés aux acteurs ayant mené les actions les plus originales, pertinentes et efficaces. Un prix pour les entreprises privées, un pour les administrations publiques et un pour les représentants des travailleurs. Les lauréats seront sélectionnés par un jury composé de représentants de l'UWE, du SPW et des Cellules Syndicales de Mobilité.

Incitez les entreprises sur votre territoire à participer au Défi Mobilité des entreprises 2019 en leur envoyant le guide pratique à destination des entreprises (téléchargeable sur semaine.mobilite.be).

La participation des parents constitue un gage de succès et permettra aux jeunes de sensibiliser toute la famille à la mobilité douce.

- Informez les entreprises qu'il existe une aide pour mettre en place leurs actions de promotion de la mobilité douce : la cellule mobilité de l'UWE, les cellules syndicales de mobilité et nos services sont à leur écoute ! Vous trouverez les personnes de contact sur notre site <http://mobilite.wallonie.be> dans la rubrique « Acteurs ».
- Annoncez les actions des entreprises sur votre site web, dans le journal communal, les réseaux sociaux de la commune, etc.

5. Pourquoi et comment communiquer ?

Organiser des actions, c'est une belle initiative ! Le faire savoir, c'est encore mieux !

Prenez le temps de faire connaître aux citoyens de votre commune les actions de votre Semaine de la Mobilité ! Et tentez de les impliquer au maximum.

- Règle d'or : parlez-en autour de vous. **Le bouche-à-oreille** est le vecteur de communication le plus efficace ! Vous pouvez commencer dès maintenant à recruter des participants aux différentes actions. N'hésitez pas également à informer vos collègues directs du programme de la Semaine.
- Faites-vous connaître de votre **service de communication** si vous en avez un, ce sont bien souvent les meilleures personnes pour répercuter vos initiatives.
- Prenez le temps de lister et d'utiliser les **différents outils de communication** qui sont mis à votre disposition : site web, réseaux sociaux, journal communal, intranet, etc.
- Valorisez les familles, les employés communaux, les écoles et les entreprises participants en postant leurs événements sur les réseaux sociaux, en leur proposant de réagir, de livrer leurs impressions, de partager leur expérience.

- Si des familles, des classes ou des employés communaux se lancent un défi mobilité (et qu'ils le souhaitent), répercutez-le dans vos outils de communication avec des photos, des impressions, des témoignages,...
- Laissez libre cours à votre créativité !

COMMENT FAIRE PARLER DE VOS INITIATIVES DANS LES MÉDIAS ?

Vous pouvez contacter - dès cet été - le correspondant local des **journaux régionaux** (L'Avenir, La Nouvelle Gazette/La Meuse/La Province, Proximag, Vlan...) et **la télévision locale** en leur proposant de rencontrer les familles, les écoles, les employés communaux qui le souhaitent avant de débiter leurs actions.

N'hésitez pas également à proposer aux journalistes de rencontrer les participants aux différentes actions Mobilité au début et à la fin de la Semaine pour dresser le bilan de leur expérience et en faire profiter d'autres familles.

L'intérêt de la presse locale sera bien entendu renforcé si des personnalités de votre commune jouent le jeu en se passant de leur voiture pendant la semaine (ou une partie de la semaine). Et pourquoi ne pas leur proposer de parrainer le personnel communal, les élèves, les familles qui participeront aux actions ? Tentez d'impliquer le ou la Bourgmestre, des Echevins, un Directeur d'école, le Président d'un club sportif, un médecin populaire, une personnalité sportive, un journaliste ...

QUELS SONT LES OUTILS MIS À VOTRE DISPOSITION ?

Un **kit de communication** complet sera mis en ligne sur le site : <http://semaine.mobilite.wallonie.be>, vous pourrez y télécharger :

- L'affiche (au format PDF pour impression ou au format Indesign pour modifications éventuelles par vos propres services) ;
- Les logos et visuels de la Semaine de la Mobilité 2019 ;
- Des banniers pour votre site internet ;
- Des textes génériques et un projet de communiqué de presse.

RETOUR SUR INVESTISSEMENT

Il est toujours pertinent après la Semaine de la Mobilité de prendre un peu de temps pour **évaluer** vos actions et votre communication afin de constater ce qui fonctionne et ce qui peut être amélioré.

Prenez conscience des éléments qui peuvent être améliorés pour l'an prochain. Enfin, après une Semaine de la Mobilité plus que chargée, regardez le travail accompli et félicitez-vous ! Grâce à vous, la mobilité de votre commune a fait un pas dans la bonne direction : celle d'une mobilité plus durable.

6. Vous n'êtes pas seul(e) !

Informez les citoyens qu'il existe, pour chaque mode de déplacement, des acteurs de la mobilité qui peuvent les renseigner.

Vous les retrouverez tous sur notre site <http://mobilite.wallonie.be>, dans la rubrique « Acteurs ».

Voici la liste non exhaustive :

Access-i:

Information sur l'accessibilité des biens et des services, pour les personnes à besoins spécifiques. www.access-i.be

Atingo

Accessibilité aux PMR lors de la réalisation de projets : www.atingo.be

AWSR

Agence wallonne pour la Sécurité routière : www.aws.be

Cambio

Société de carsharing présente dans plus de 39 villes belges : www.cambio.be

Chemin du Rail

a.s.b.l. transforme les anciennes lignes de chemin de fer en voies verte.

Empreintes

a.s.b.l. qui inscrit son action dans l'éducation relative à l'environnement : www.empreintes.be

European Mobility week

Coordination Semaine de la Mobilité au niveau de l'Europe.

Fedemot

a.s.b.l. constituée de motocyclistes bénévoles attentifs à la sécurité et à la mobilité de tous : www.fedemot.be

GRACQ

Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens : www.gracq.org

Atelier vélo.coop

Le réseau des ateliers mécanique vélo de Wallonie : www.ateliervelo.coop

Pro Velo

a.s.b.l. qui développe des solutions personnalisées pour faciliter et renforcer la transition vers le vélo : www.provelo.org

RISE

Réseau intersyndicale de sensibilisation à l'environnement (CSC-FGTB) : www.rise.be

SNCB

Offre nationale de transport ferroviaire : www.b-rail.be

Taxistop

Covoiturage, autopartage, centrale des moins mobiles : www.taxistop.be

TEC

Transport en commun actif sur le territoire de la Région wallonne : www.infotec.be

Tous à Pied (nouveau nom de Sentiers.be)

Promotion des petites voiries publiques et de la marche comme mode de transport au quotidien : www.tousapied.be

Nous sommes là pour vous soutenir, vous encourager et vous conseiller !

Pendant toute votre préparation, vous pouvez demander l'aide de notre équipe par mail à semaine.mobilite@spw.wallonie.be pour nous demander de :

- Relire votre communiqué de presse et suggérer des améliorations ;
- Vous donner des idées d'actions à mettre en place ;
- Répondre à vos questions concernant le kit de communication ;
- D'adapter certains outils ;
- Vous encourager et vous booster !

IMPORTANT : n'oubliez pas de nous signaler vos projets !

7. Contacts

Service public de Wallonie

Pauline Caxton et Marie Verstraete,
Coordination générale de la Semaine de la Mobilité pour le SPW :
081 77 31 08 et 081 77 31 33
semaine.mobilite@spw.wallonie.be



Retrouvez toutes les informations à
la Mobilité sur mobilite.wallonie.be



Suivez-nous sur Twitter
[@WallonieMobiliT](https://twitter.com/WallonieMobiliT)



Abonnez-vous à notre chaîne Youtube
[youtube.com/ WallonieMobiliT](https://youtube.com/WallonieMobiliT)



Rejoignez-nous sur Facebook
[facebook.com/ WallonieMobilite](https://facebook.com/WallonieMobilite)



